

Zeitschrift: Berner Schulblatt
Herausgeber: Bernischer Lehrerverein
Band: 77 (1944-1945)
Heft: 28

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Berner Schulblatt

L'Ecole Bernoise

Erscheint jeden Samstag
Paraît chaque samedi

Korrespondenzblatt des Bernischen Lehrervereins mit Monatsbeilage „Schulpraxis“
Organe de la Société des Instituteurs bernois avec Supplément mensuel „Bulletin Pédagogique“

Redaktor: P. Fink, Lehrer an der Uebungsschule Oberseminar, Bern, Brückfeldstrasse 15. Telephon 3 67 38.

Redaktor der „Schulpraxis“: Dr. F. Kilchenmann, Seminarlehrer, Wabern bei Bern. Telephon 5 27 72.

Abonnementspreis per Jahr: Für Nichtmitglieder Fr. 12.—, halbjährlich Fr. 6.—, bei der Post abonniert je 25 Cts. mehr.

Insertionspreis: Die viergespaltene Millimeterzeile 14 Cts.

Die zweigespaltene Reklame-Millimeterzeile 40 Cts.

Annoncen-Regie: Orell Füssli-Annoncen, Bahnhofplatz 1, Bern. Telephon 2 21 91. Filialen in Zürich, Aarau, Basel, Davos, Langenthal, Liestal, St. Gallen, Schaffhausen, Solothurn, Willisau, Lausanne, Genf, Martigny.



Rédaction pour la partie française: Dr René Baumgartner, Professeur à l'Ecole normale, chemin des Adelles 22, Delémont. Téléphone 2 17 85.

Rédacteur du Bulletin Pédagogique: V. Rieder, Ecole secondaire des filles, Delémont. Téléphone 2 13 32.

Prix de l'abonnement par an: Pour les non-sociétaires fr. 12.—, 6 mois fr. 6.—, abonnés à la poste 25 cts. en plus.

Annances: 14 cts. le millimètre. Réclames 40 cts. le millimètre.

Régie des annonces: Orell Füssli-Annonces, place de la gare 1, Berne. Téléphone 2 21 91. Succursales à Zurich, Aarau, Bâle, Davos, Langenthal, Liestal, St-Gall, Schaffhouse, Soleure, Willisau, Lausanne, Genève, Martigny.

Ständiges Sekretariat des Bernischen Lehrervereins: Bern Bahnhofplatz 1, 5. Stock. Telephon 2 34 16. Postcheckkonto III 107
Secrétariat permanent de la Société des Instituteurs bernois: Berne, place de la gare 1, 5^e étage. Tél. 2 34 16. Compte de chèques III 107

Inhalt - Sommaire: Le Bureau international d'éducation et la reconstruction éducative d'après-guerre — A l'Etranger — Divers — Bibliographie — Mitteilungen des Sekretariats — Communications du Secrétariat

AKTIENGESELLSCHAFT DER ETABLISSEMENTS
JULES PERRENOUD & CIE
BERN BIEL

Schultinten offen
blau fliessend, schwarz trocknend
Bei Abnahme von 3 5 10 Liter

Gewöhnliche . . . per Liter	Fr. 1.35	1.30	1.20
la Eisengallus . . . per Liter	Fr. 1.80	1.70	1.60

Gebinde franko von Ihnen geliefert. Falls Korbflaschen von uns, berechnen wir diese zu Tagespreisen

Tintenextrakt, Tusche, Fixativ
Wir bitten höfl. um Bestellungsaufgabe vor Eintritt kalter Witterung

KAISER
& Co. AG., Bern, Marktgasse 39-41

Winterthur UNFALL
Vertragsgesellschaft des Schweizer. Lehrervereins
Einzelversicherungen gegen Unfälle aller Art in und ausser dem Berufe
Auskunft und Prospekte durch:
A. Lanz, Subdirektion, Bern
Kasinoplatz 8, Telephon Nr. 293 33
Vertreter in allen grössern Orten

Nichtspiegelndes Glas
für Einrahmungen!

KUNSTHANDLUNG
HANS HILLER
NEUENGASSE 21
BERN
TELEFON 2 45 64

Vereinsanzeigen

Einsendungen für die Vereinsanzeigen der nächsten Nummer müssen spätestens bis nächsten **Mittwoch** in der Buchdruckerei Eicher & Roth, Speichergasse 33, Bern, sein. Die selbe Veranstaltung darf nur einmal angezeigt werden.

Alle Einsendungen für den Textteil an die Redaktion.

Nichtoffizieller Teil

Berner Schulwarte. Ausleihe und Lesesaal bleiben während der Herbstreinigung von Dienstag dem 10. bis und mit Dienstag dem 17. Oktober geschlossen. *Die Direktion.*

Bernische Vereinigung für Handarbeit und Schulreform. **Stalden bei Konolfingen, Kurs für Werkunterricht im 1.—4. Schuljahr, vom 16.—21. Oktober.** Kursleiter: Herr E. Würgler, Lehrer, Bern. Anmeldungen bis 10. Oktober an Herrn Schulinspektor Schuler in Grosshöchstetten.

Der Physikunterricht in der einfachen Landschule, Kursort: Bern. Kurszeit: 16.—21. Oktober. Kursleiter: Herr Hans Nobs, Lehrer, Bern. Anmeldungen bis 10. Oktober an Hs. Fink, Oberlehrer, Tillierstrasse 52, Bern.

Lehrergesangverein Burgdorf und Umgebung. Probe Donnerstag den 12. Oktober,punkt 17.15 Uhr, im Singsaal des alten Gymnasiums Burgdorf.

89. Promotion. Samstag den 21. Oktober, Promotionsversammlung in Hofwil und in der « Seerose ». Programm folgt. Anmeldungen an E. Segesser, Waldeggerstrasse 4, Liebefeld.

MUSIKALIEN u. INSTRUMENTE

in grosser Auswahl
und zu Vorzugspreisen
für die Lehrerschaft

**Schulfunkradio und
Grammophonplatten**



259
Feine Violinen, alt und neu
Schüler-Instrumente
Reparaturen, Bestandteile

H. Werro, Bern, Zeitglockenlaube 2
Telephon 3 27 96



Omega-Uhren
Allein-Vertretung
auf dem Platze Thun 64



Alteste schweizerische Versicherungs-Gesellschaft
Genossenschaft gegründet auf Gegenseitigkeit 1826

Versicherungen gegen

Feuer- und Explosionsschaden
Einbruchdiebstahl-, Glasbruch-,
Wasserleitungsschaden
Motorfahrzeug- und Fahrraddiebstahl
Einzel- und kombinierte Policien

Neu: **Elementarschaden-Versicherung**

für die bei der Gesellschaft gegen Feuer versicherten Sachen als Ergänzung der unentgeltlichen Elementarschaden-Vergütungen

Nähtere Auskunft durch die Vertreter der Gesellschaft

1

Schulmaterialien

Schulhefte, unsere Spezialität aus eigener Fabrikation
Schriftreformfedern Brause und Soennecken
Zeichenpapiere weiss und farbig
Mal- und Zeichenartikel
Reissbretter, Reisszeuge
Lehrmittel und Physikalien
Schulbilder über alle Unterrichtsgebiete
Wandtafeln und Zubehörmaterialien

Für Sie unverbindliche Offerten, Mustervorlage und Beratung durch:

Ernst Ingold & Co., Herzogenbuchsee

Spezialhaus für Schulbedarf — Telephon Nr. (063) 6 81 03

Unfall-Versicherung

Alle Mitglieder des BLV (Primar- und Mittelschullehrer) geniessen beim Abschluss ihrer Unfallversicherung bei der Schweiz. National-Versicherungs-Gesellschaft in Basel — bei der auch die Berufshaftpflicht der Mitglieder versichert ist — besondere Vergünstigungen

Verlangen Sie Offerte bei der zuständigen Generalagentur

Rolf Bürgi

BERN, Christoffelgasse 2, Tel. 2 88 25, welche Sie in allen Versicherungsfragen gerne und gewissenhaft beraten wird

Berner Schulblatt • L'Ecole Bernoise

LXXVII. Jahrgang — 7. Oktober 1944

N° 28

LXXVII^e année — 7 octobre 1944

Le Bureau international d'éducation et la reconstruction éducative d'après-guerre

I. Introduction

Lorsque la guerre a éclaté en 1939, le Bureau a senti qu'il ne pouvait pas se désintéresser des souffrances que celle-ci provoquerait. C'est pourquoi, tout en s'efforçant de continuer la tâche d'information et de recherches pédagogiques qui lui est propre, il a entrepris une activité d'ordre humanitaire.

C'était se lancer en plein inconnu. Aucun des précurseurs du Bureau, pas davantage que ses propres statuts, n'avaient prévu une tâche pareille. Il n'en demeure pas moins que l'activité du Service d'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre restera parmi celles dont le Bureau se souviendra avec fierté.

Tout comme en septembre 1939, le Bureau, situé en plein cœur d'une Europe meurtrie et déchirée, n'aura pas le droit, lorsque la paix sera revenue, de s'enfermer dans sa tour d'ivoire et de se vouer exclusivement aux tâches d'ordre technique.

De par le respect général dont il a été entouré en pleine guerre, de par l'expérience acquise dans le domaine humanitaire et de par le fait d'avoir son siège dans un pays et une ville qui, une fois de plus, ont joué leur rôle de cœur de charité de l'Europe, le Bureau se doit de participer à l'œuvre de reconstruction éducative de l'après-guerre.

Ce sentiment a été du reste unanimement partagé par le Comité de gestion du Bureau lorsque, dans sa réunion de décembre et à l'occasion de la discussion du Rapport du Directeur sur l'exercice 1942/43, il a chargé « le Bureau du Comité d'étudier, d'entente avec la Direction, la contribution du Bureau international d'Education à l'œuvre de reconstruction spirituelle et éducative du monde » et de « réunir un Comité d'experts susceptibles d'étudier cette question ». Ce programme est immense. Il dépasse de beaucoup les possibilités du Bureau. Heureusement — le même phénomène s'est produit dans le domaine de l'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre —, d'autres organisations s'apprêtent à entreprendre une tâche plus ou moins semblable. Il s'agira donc, de même que pendant la guerre, d'éviter les doubles emplois et de coordonner, dans la mesure du possible, ces activités plus ou moins parallèles.

Tant que durent les hostilités, tant que l'on ignore la vraie nature et l'étendue des ravages causés par la guerre dans le domaine éducatif, tant que l'on ne connaît pas les conditions dans lesquelles se développera l'après-guerre, il est difficile de tracer, à priori, un plan complet de la participation du Bureau à l'œuvre de reconstruction.

Mais, là aussi, notre institution n'aura qu'à suivre la méthode empirique qui lui a si bien réussi dans d'autres domaines. Tout en se proposant d'alléger dans la mesure de ses forces les lourdes conséquences de la

guerre sur l'enseignement, il devra tenir compte des conjonctures et s'attaquer aux problèmes qui offrent le plus de chances de pouvoir être résolus par lui.

Citons parmi ces tâches, les suivantes:

- a. aide aux bibliothèques pédagogiques et scientifiques;
- b. fourniture de manuels et de livres scolaires;
- c. personnel enseignant étranger;
- d. réformes éducatives d'après-guerre.

II. Aide aux bibliothèques pédagogiques et scientifiques

Cette activité d'après-guerre nous apparaît comme une suite logique de celle du Service d'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre, qui a fonctionné au Bureau pendant les hostilités.

Le Bureau international d'Education bénéficiera là de l'expérience acquise dans la fourniture de livres aux bibliothèques des militaires en captivité. Il est fort probable en outre que le Bureau puisse récupérer une partie des livres envoyés aux prisonniers.

Tout en portant un intérêt spécial aux bibliothèques pédagogiques, l'action du Bureau devra s'étendre aux autres bibliothèques. C'est ce qui s'est produit du reste avec le Service d'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre. Crée surtout pour les membres du corps enseignant, il n'a pas tardé à s'étendre à d'autres catégories de prisonniers.

Cette aide aux bibliothèques pourrait présenter, entre autres, les modalités suivantes:

- a. fourniture des livres pédagogiques étrangers publiés pendant la guerre;
- b. fourniture des livres pédagogiques étrangers les plus importants publiés avant la guerre et qui ont été détruits;
- c. fourniture des livres scientifiques édités pendant la guerre;
- d. fourniture des livres scientifiques ou classiques étrangers d'avant-guerre;
- e. distribution d'autres livres, surtout ceux qui pourront être récupérés des bibliothèques des camps de prisonniers.

Le Service d'aide aux bibliothèques ne devrait pas, semble-t-il, limiter son activité aux pays dévastés. Une partie du monde ignore aujourd'hui la production bibliographique d'ordre scientifique et pédagogique éditée dans l'autre partie.

De ce même fait, des collections de revues risquent de rester incomplètes.

Le Bureau pourrait s'appliquer dès maintenant à établir certaines listes de livres pédagogiques présentant une réelle valeur et il pourrait même peut-être commencer à constituer certains stocks.

Les ressources financières du Service d'aide aux bibliothèques pourraient être basées sur le même principe que celui de l'Aide intellectuelle aux prisonniers de guerre.

Les Etats intéressés contribueraient à l'achat des livres dont ils auront besoin. Le reste pourrait être fourni par le Bureau en puisant dans le Fonds de reconstruction éducative dont il sera question plus loin.

Signalons pour terminer que l'enquête réalisée par le Bureau sur les bibliothèques scolaires contient des données qui pourraient être d'une certaine utilité en vue de la reconstruction de celles-ci.

III. Manuels scolaires

Il semble qu'en dernier ressort, ce sont bien les Ministères de l'Instruction publique des pays intéressés qui devront prendre les mesures nécessaires pour la réédition des manuels scolaires disparus. Mais, si dans la plupart des cas, l'action du Bureau ne saurait être aussi directe que, par exemple, dans le domaine des bibliothèques, cela n'implique pas que les Services du Bureau ne puissent être mis dans une certaine mesure à contribution.

a. Celui-ci a réalisé une vaste enquête sur l'élaboration des manuels scolaires. Tout comme pour les bibliothèques scolaires, ce volume contient des suggestions d'ordre pratique qui ne sauraient être à dédaigner dans les moments actuels.

b. A son Exposition Internationale de l'Instruction publique et dans sa collection de manuels, figurent des exemplaires devenus presque introuvables aujourd'hui et que le Bureau pourra mettre à la disposition des autorités scolaires en vue de leur réédition.

c. Ces collections de manuels constituent — comme la collection de littérature enfantine — une source d'inspiration pour les auteurs, les dessinateurs et les éditeurs qui voudraient les consulter.

Le Bureau peut, soit mettre à la disposition de ceux-ci les exemplaires considérés comme ayant une grande valeur, soit formuler des recommandations sur les conditions que devraient remplir les manuels d'après-guerre.

d. Etant donné les difficultés à se procurer du papier ou du matériel d'imprimerie, le Bureau pourrait négocier l'impression en Suisse de certains manuels destinés à des pays étrangers.

e. Il se peut que certains manuels scolaires d'un pays de même langue puissent être employés, à titre de mesure provisoire, dans les écoles d'un autre pays. Le Bureau pourrait servir d'intermédiaire dans les tractations requises par cette éventualité. (A suivre.)

A l'Etranger

Espagne. *L'éducation physique à l'Université.* Un décret du 29 mars vient d'introduire des cours d'éducation physique dans les Universités espagnoles. Dorénavant, pour l'obtention du grade de licencié dans une Faculté quelconque, il faudra avoir suivi les cours d'éducation physique portés aux programmes des études universitaires. Ces cours comporteront des exercices de gymnastique et de sports, auxquels les étudiants seront astreints obligatoirement pendant toute la durée de leurs études. Ces exercices seront différents pour les étudiants des deux sexes, lesquels assisteront séparément à ces leçons. Pour les étudiantes, le programme comprendra la gymnastique éducative, la rythmique et les danses populaires et un sport à choix: basket-ball, ballon, hokey, tennis. Les étudiants devront fréquenter les cours de gymnastique éducative, de gymnastique d'application, d'athlétisme et de natation. Ils pourront choisir un des sports suivants: basket-

ball, foot-ball, rugby, tennis, pelote basque, rame, escrime, ski, varappe, etc. Les professeurs d'éducation physique seront nommés par le Ministère de l'Education nationale. Les certificats d'éducation physique universitaire seront délivrés par le Directeur du service d'éducation physique de chaque université.

B. I. E.

Etats-Unis. *Education civique.* Les assemblées organisées pour apprendre aux élèves des écoles secondaires à discuter des affaires publiques et des événements nationaux et internationaux ont suscité le plus grand enthousiasme et se sont révélées excellentes au point de vue éducatif. Les maîtres ont constaté que ces meetings stimulaient l'esprit des élèves et éveillaient leur curiosité dans toutes les branches de l'enseignement. Ils leur enseignent à peser et à étudier les faits et développent leur initiative et leur indépendance de pensée. Au bout d'un an, 40 000 jeunes Américains déjà avaient été mis au bénéfice de cette expérience qui constitue un des programmes d'éducation civique et nationale les plus vastes et les plus efficaces. Le journal « Our Times », organe des élèves des écoles secondaires supérieures, publié par l'American Education Press à Columbus, Ohio, réserve même chaque semaine une colonne, considérée comme la « tribune » des assemblées d'élèves.

B. I. E.

Divers

Collecte de jouets de la Croix-Rouge. L'appel « Les enfants leur préparent de la joie », publié dans « L'Ecole Bernoise » du 30 septembre écoulé, a certainement retenu l'attention de nombreux lecteurs. Quant à ceux auquel il a échappé, nous nous permettons de les inviter à en prendre connaissance. Le Comité cantonal soutient chaleureusement cet appel de la Croix-Rouge et prie les membres de la SIB de bien vouloir collaborer à cette entreprise, afin d'atteindre un résultat satisfaisant.

Ne manquez pas d'examiner attentivement les conditions du grand concours sur « *Le Pain* », qui viennent de vous parvenir. Vous aurez aussitôt envie de vous mettre en chantier pour participer avec votre classe à ce concours qui offre des possibilités à peu près illimitées de travail passionnant et utile pour vos élèves.

Nouvelles des tableaux scolaires suisses. *Nouvelle mise au concours de tableaux.* Sur la proposition du Jury pédagogique pour les tableaux scolaires suisses, le Département fédéral de l'Intérieur en collaboration avec la Commission fédérale des Beaux-Arts et la Commission de la SSI pour les questions scolaires intercantoniales, vient de mettre au concours l'exécution de nouveaux tableaux parmi les peintres. Les sujets proposés sont les suivants:

Intérieur d'une hutte lacustre, Forge villageoise, Défense antiaérienne, Vieux moulin, Paysage de l'Appenzell, Usine électrique à basse pression, Construction de style renaissance (un motif profane et un motif d'église), Métamorphose du papillon, Paysage du lac de Walenstadt, Bataille de Giornico, Château féodal, Atelier de cordonnier, Hospice avec muletières.

Le concours sera ouvert au printemps 1945. 52 peintres seront appelés à y participer.

Sn.

Bibliographie

Aldo Dami, La Ruthénie subcarpathique. Un volume broché grand format, de 380 pages, avec une carte-dépliant en couleurs. Editions du Mont-Blanc, Genève-Annemasse. Fr. 11. 50 + impôt.

La Ruthénie — ou Russie — subcarpathique! Elle est située au nord-est de la Hongrie, en bordure de la Galicie; ses routes et ses cols apparaissent maintenant à la vive lumière de l'actualité.

Aussi faut-il souhaiter que l'importante monographie consacrée à ce coin de terre par M. Aldo Dami, privat-docent à l'université de Genève, déjà connu par ses nombreuses publi-

cations sur les problèmes danubiens, remporte un succès mérité. Le problème ruthène va, de toute façon, se poser à la prochaine Conférence de la paix, comme il s'est déjà posé en 1919, époque où ce lambeau de territoire, arriéré et pauvre, eut néanmoins l'honneur de se voir disposer par non moins de cinq Etats: Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne, Ukraine et Russie. On sait qu'il fut attribué par le Traité de St-Germain à la Tchécoslovaquie, et reconquis par les Hongrois vingt ans plus tard, en mars 1939, lors de la disparition de la République tchécoslovaque.

Les Ruthènes de Hongrie sont des Ukrainiens comme leurs congénères d'outre-monts en Galicie et en Volhynie. Mais ici, l'élément ukrainien déborde les Carpates au sud. L'attribution de ce versant à URSS amènerait celle-ci dans la plaine danubienne, sur les territoires historiques de l'Europe centrale. La Tchécoslovaquie, de son côté, réclame son bien. La Hongrie enfin entend conserver cette terre qui fut sienne depuis l'ori-

gine des temps, ou plus exactement depuis l'arrivée des Magyars dans leur patrie actuelle, il y a mille ans.

La Tchécoslovaquie a pour elle ses souffrances, la Russie l'argument ethnique, la Hongrie l'argument historique, géographique et économique. Sans dissimuler ses sympathies, l'auteur étudie à fond chacune de ces thèses; révisionniste de la tendance modérée, il critique les décisions de 1919 et estime que la logique s'oppose à un retour de la Ruthénie à une Bohême trop éloignée d'elle. A son avis, le problème devrait se poser surtout entre la Hongrie et la Russie.

Mitteilung der Redaktion. Der Redaktor des deutschen Teiles musste während der ersten Tage dieser Woche ganz unerwartet von Bern abwesend sein, so dass trotz des ordentlich umfangreichen Inseratenteiles nur eine Halbnummer herausgegeben werden konnte. Der noch übrig bleibende Raum wurde dem welschen Redaktor überlassen.

P. F.

Mitteilungen des Sekretariats — Communications du Secrétariat

Zuschuss zur Teuerungszulage 1944

In den beiden letzten Nummern war auf eine Mitteilung hingewiesen, die im Amtlichen Schulblatt vom 30. September hätte erscheinen sollen. Im letzten Augenblick wurde anders verfügt, so dass vor Beginn der Novembersession des Grossen Rates nichts mitgeteilt werden kann. Es werden auch keine Vorschüsse ausgerichtet. Die Mitglieder sind gebeten, uns zu entschuldigen. Wir stützten uns auf bestimmte Zusicherungen.

Avances sur l'allocation d'hiver 1944

Dans les deux derniers numéros de « L'Ecole Bernoise » a paru une notice relative à un communiqué qui aurait dû paraître dans la « Feuille officielle scolaire » du 30 septembre. Au dernier moment d'autres dispositions ont été prises, de sorte que rien ne peut être communiqué avant le début de la session de novembre du Grand Conseil. Il ne sera pas versé d'avances sur les allocations. Nous prions nos membres de nous excuser; nous nous étions basés sur des assurances formelles qui nous avaient été données.

Aus den Verhandlungen des Kantonalvorstandes des Bernischen Lehrervereins

Sitzung vom 23. September 1944.

1. Als Mitglied der **Geschäftskommission** an Stelle von Pflugshaupt wird gewählt **Rolli**, Vizepräsident des Kantonalvorstandes.
2. **Teuerungszulagen:** Die Verbände hatten für das laufende Jahr einen **Zuschuss** von einheitlich Fr. 300. — beantragt. Nachdem im Bund nur Fr. 140. — bis Fr. 210. — bewilligt werden, müssen wir uns mit den von der Regierung vorgeschlagenen Ansätzen von Fr. 200. — für Verheiratete und Fr. 150. — für Ledige begnügen.

Die Verhandlungen über die **Erhöhung der ordentlichen Teuerungszulagen für 1945** stehen bevor. Der Kantonalvorstand bespricht das Vorgehen. Mit Rücksicht auf die Notwendigkeit, in absehbarer Zeit die Erhöhung der Grundbesoldung zu verlangen, muss vor allem auf eine wesentliche Erhöhung der Grundzulage hingearbeitet werden. Eine bescheidene Erhöhung der Familien- und Kinderzulage soll allerdings auch angestrebt werden.

Mit den Angestelltenverbänden werden wir die **Einbeziehung eines Teiles der Teuerungszulagen in die Versicherung** anstreben. Es wird sich um eine Summe handeln, die vielleicht 5% der ordentlichen Besoldung beträgt. Die Gleichbehandlung mit dem Staatpersonal ist uns durch das Gesetz vom 5. Juli 1942 zugesichert.

3. Der Kantonalvorstand lässt sich vom Präsidenten der Abgeordnetenversammlung, Grossrat Cueni, und dem Sekretär über die **Verhandlungen des Grossen Rates** berichten. Siehe die besonderen Artikel in den nächsten Nummern des Schulblattes.
4. **Rechtsschutz und Interventionen:** Einer Gemeinde ist von der Gemeindedirektion mitgeteilt worden, dass der **Heiratsvorbehalt** gegenüber Lehrerinnen keine Aussicht auf

Délibérations du Comité cantonal de la Société des Instituteurs bernois

Séance du 23 septembre 1944.

1. M. **Rolli**, vice-président du Comité cantonal, est nommé **membre de la Commission administrative** en remplacement de M. Pflugshaupt.
2. **Allocations de vie chère.** Les organisations professionnelles avaient proposé pour l'année **courante** une **allocation** uniforme de fr. 300. —. La Confédération n'ayant accordé que des allocations allant de fr. 140. — à fr. 210. —, nous devons nous contenter des montants proposés par le gouvernement: fr. 200. — pour mariés, fr. 150. — pour célibataires.

Les pourparlers concernant **l'augmentation des allocations ordinaires de vie chère pour 1945** sont sur le point d'être engagés. Le Comité cantonal étudie la manière de procéder. Étant donné la nécessité de demander dans un avenir assez prochain que les traitements eux-mêmes soient augmentés, il faudra tendre surtout à une augmentation substantielle de l'allocation de base. Cependant, on envisagera également une modeste augmentation des allocations familiales et des allocations pour enfants.

Nous nous associerons avec les associations d'employés pour demander qu'une **partie des allocations de vie chère puisse être assurée**. Il pourrait s'agir d'une somme allant, par exemple, jusqu'au 5% du traitement. L'égalité de traitement avec le personnel de l'Etat nous est garantie par la loi du 5 juillet 1942.

3. Le président de l'Assemblée des délégués, M. Cueni, député, ainsi que le secrétaire rapportent sur les **délibérations du Grand Conseil** (v. les articles consacrés à ce sujet dans les prochains numéros de « L'Ecole Bernoise ».)
4. **Assistance judiciaire et Interventions.** La Direction des affaires communales a fait savoir à une commune que la **clause concernant un mariage** éventuel telle qu'elle a été stipulée à l'égard des institutrices n'a pas de chance

Genehmigung hat. — Der Kantonalvorstand begrüßt und unterstützt die Forderung, dass auch im Amte Laufen bei Wahlen den **Inhabern eines bernischen Patentes** der Vorzug gegeben wird. — Im Falle der **Nichtwiederwahl einer Kollegin** wird vom Inspektor und der Kommission eine Verständigung vorgeschlagen. — In **Bütschel** liegen keine Anmeldungen vor. Es ist zu hoffen, dass es auch hier in absehbarer Zeit zu einer Einigung kommt. — Zwei Kollegen mussten sich für ihr **Anrecht auf eine anständige Wohnung** wehren. Der eine Fall liegt beim Inspektorat, der andere ist durch ein Abkommen erledigt.

- Darlehen und Unterstützungen:** Der Lehrerwaisenstiftung wird die Auszahlung von zwei **Beiträgen an nicht voll erwerbsfähige Halbwaisen** im Betrage von je Fr. 250. — beantragt, dem SLV der Erlass des Restes eines **Darlehens und eines Ausbildungsvorschusses**. Zwei Gesuche können erst berücksichtigt werden, wenn **genauere Unterlagen und Vorschläge für eine Ordnung der Verhältnisse** vorliegen. — Dem **Roten Kreuz** werden aus der bereitgestellten Summe für ausserordentliche Vergabungen Fr. 100. — überwiesen.
- Der Kantonalvorstand begrüßt die von der Société Pédagogique Romande angeregten **Kurse für internierte Lehrer** und die **Polnischkurse** für schweizerische Lehrkräfte, die sich für die Nachkriegszeit auf einen Aufenthalt in Polen vorbereiten.
- Die **Anregungen der jurassischen Kollegen** sollen in der nächsten Sitzung zur Behandlung kommen; es steht noch aus die Eingabe des Congrès de La Neuveville.
- Die Anschaffung der **Pestalozzi-Ausgabe des Rotapfelverlages** für das Sekretariat wird beschlossen.
- Nächste Sitzung nach den Ferien des Sekretärs in der ersten Hälfte November.

Aenderungen im Mitgliederbestand Modifications de l'effectif des membres

A. Zurückgetreten — Retraités:

1. Auf 1. Oktober 1944:

Dr. Eberhardt Alb., St-Imier
2. Auf 1. November 1944 :
Bichsel G., Gumm-Oberburg
Bucher Fr., Niederwichtstrach
Christen Mathilde, Hubbach
bei Dürrenroth
Diethelm Anna, Burgdorf
Eggemann Alfred Wilhelm,
Bern-Lorraine
Fankhauser F., Trubschachen
Geiser D., Bern-Schosshalde
Gétaz Aimée Math., Bienna
Guggisberg Anna, Goldern-
Hasliberg
Gygli-Leu Lina, Kappelen
Haudenschild Emil Ernst,
Niederbipp

Prochaska Emil, Bern

Käch Anna, Latterbach i. S.
Mösching K. Gottl., Saanen
Reinhard Marie, Bern
Rohrbach Nelly, Les Breuleux
(prov. für 1 Jahr)
Rossel Maurice, Nods
Ruch Frieda, Kräiligen-Bät-
terkinden
Sautebin-Gysiger Sophie,
Tavannes
Schroff Fritz, Kirchlindach
Toggenburger Frieda, Bern
Wandfluh Hans, Reinisch
Wyler Ernst, Thunstetten

d'être sanctionnée. — Le Comité cantonal approuve la revendication tendant à ce que, dans le district de Laufon comme ailleurs, la préférence soit donnée aux postulants **titulaires de brevets bernois**. — Aucun collègue n'a postulé à **Bütschel**; on peut espérer aboutir à une conciliation dans un avenir prochain. — Dans le cas d'une **collègue qui n'a pas été réélue**, l'inspecteur et la commission proposent un arrangement à l'amiable. — Deux collègues ont eu à défendre leur **droit à un logement convenable**. Un des cas est soumis à l'inspectorat, l'autre a été réglé par une convention.

- Prêts et secours.** Le Comité propose à la Fondation en faveur des orphelins d'instituteurs le versement de **2 subsides de fr. 250.** — chacun à des **orphelins partiellement capables de gagner leur vie**; il propose à la **SSI de renoncer au remboursement du solde d'un prêt et d'un prêt pour études**. Deux demandes ne pourront être considérées que quand le Comité sera en possession de **données plus précises et d'un projet d'assainissement financier**. — Un don de fr. 100. — est remis à la **Croix-Rouge**, au titre du crédit pour dons extraordinaires.
- Le Comité cantonal approuve la suggestion de la Société Pédagogique Romande concernant la création de **cours pour instituteurs internés** et de **cours de langue polonaise** à l'intention des instituteurs suisses désirant se préparer à un séjour en Pologne après la guerre.
- Les **suggestions des collègues jurassiens** seront examinées à la prochaine séance; il manque encore le rapport du Congrès de la Neuveville.
- Le Comité décide d'acquérir, pour le secrétariat, l'édition des **Oeuvres de Pestalozzi du Rotapfelverlag**.
- La **prochaine séance** aura lieu, après les vacances du secrétaire, dans la **première quinzaine de novembre**.

B. Verstorben — Décédés:

1. Aktive — Membres actifs:

Beuret J., prof., Porrentruy
Clauss Flora, Lehrerin, Biel-
Bözingen
Möschler Robert, Sekundar-
lehrer, Niederbipp
Reinhard Richard, Sekundar-
lehrer, Bern

Rossé-Schwander Elisabeth,
institutrice, Court
Schwalm Alfred, Sekundar-
lehrer, Bümpliz
Wenger Walter, Burgdorf

2. Zurückgetretene — Retraités:

Abühl Fried. Johann, alt
Lehrer, Laufen
Bourquin Louis-Alcide, institu-
teur retraité, Sonvilier
Hönger Lebrecht, alt Lehrer,
Münchenbuchsee
Hossmann Fried., alt Lehrer,
Hilterfingen
Ingold Hans, alt Lehrer,
Ebnit-Zollbrück

Kunz Rosa, alt Lehrerin,
Burgdorf
Lachat Marie, institutrice re-
traitée, Moutier
Schenk-Durheim Margrit, alt
Lehrerin, Bern-Wabern
Ziörjen Fritz, alt Lehrer,
Reichenbach

226

und gute
Konfektion

Howald & Cie.
Bahnhofstr., Burgdorf

Atelier

226

Reproduktionen
alter und neuer Meister . Kunstkarten . Einrahmungen

Kunsthandlung F. Christen
Telephon 2 83 85 — Amthausgasse 7, Bern

Wollen Sie wirklich

Italienisch, Französisch oder Eng-
lisch in Wort und Schrift in nur
2 Monaten lernen ? Garantiert
Erfolg. Klassen von nur 5 Schülern. Hunderte von Referenzen. Alle 14
Tage neue Kurse. — Wenden Sie sich mit Vertrauen an die Ecoles
Tamé, Luzern 51, Theaterstrasse 15, Neuchâtel 51 oder Zürich, Limmat-
quai 30.

Schwaller

MÖBEL

Möbelfabrik Worb
E. Schwaller AG., Tel. 72356

5

Für heimelige, währscheife Innen-
ausbauten verlangen Sie unsere
neuzeitlichen Vorschläge

Herr Lehrer!
Wir zeigen Ihnen gern,
warum gerade UNIC, die
Raserturbine, in Lehrer-
kreisen so beliebt ist.
Prospekt, Probe
ELECTRAS BERN
Marktgasse 40

6 Occasion-Pianos

Blüthner - Jbach - Rönisch
usw.

in ganz erstkl. Zustand,
mit voller Garantie, äusserst
preiswert zu verkaufen.

249

O. Hofmann
Bollwerk 29 I., Bern

234

Neue Kurse

für Handel, Verwaltung,
Verkehr, Sekretariat,
beginnen am

18. Sept. und 26. Okt.
Diplomabschluss
Stellenvermittlung

Handels- und Verkehrsschule

BERN

jetzt Schwanengasse 11

Telephon 35449
Erstkl. Vertrauensinstitut

Gegründet 1907
Diplom. Handelslehrer

Verlangen Sie Prospekte

92

Pelikan

Schultinte

S. 626

Blau-schwarze Eisengallustinte
leichtflüssig und farbkräftig
schont die Federn

Erhältlich in den Fachgeschäften

Fabrikant: Günther Wagner AG.
Zürich-Wollishofen



Sammelt Mutterkorn!

(Roggenbrand,
Wolfszähne)

Wir zahlen für getrocknetes, erlesenes Mutterkorn, Schweizer Ernte 1944, franko hier,
Fr. 15. – bis 16. – per kg netto. Barzahlung.
Künstlich gezüchtetes kaufen wir nicht.

Keller & Co., Chemische und Seifenfabrik, Konolfingen

Hanna Wegmüller

Bundesgasse 16, Bern. Telephon 32042

Das gute Spezialgeschäft für Sanitätsartikel und Parfümerie

Gegen Mückenstiche

San-Pic

240

Pianos - Flügel

neue und preiswerte Occasionen
kaufen oder mieten Sie
am vorteilhaftesten im alt-
bekannten Fachgeschäft und
Vertrauenshaus.

Schweizer Marken

Burger & Jacobi
Sabel
Wohlfahrt

225

Weltmarken

Bechstein
Blüthner
Steinway & Sons

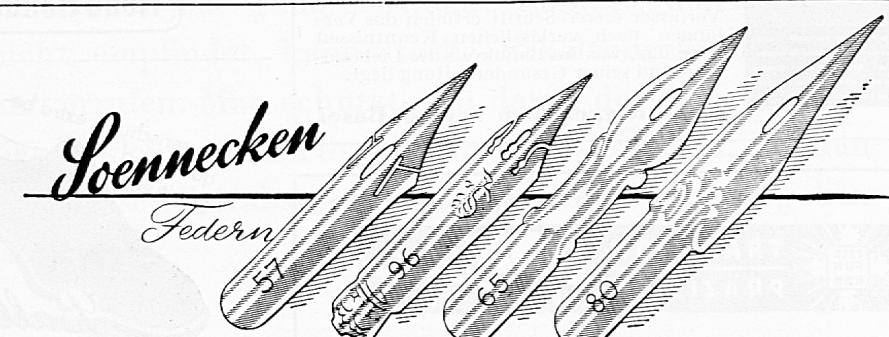
PPPP
A. E. PIANOS
KRAMGASSE 54 · BERN

Kramgasse 54, Bern

229

Hobelbänke

bei Hofer, Strengelbach
(Aargau)



Klaviere, Harmoniums

Grosse Auswahl in Gelegenheits-Instrumenten

252

Tausch. Teilzahlungen

Verlangen Sie bitte Lagerlisten

Hugo Kunz, Nachfolger von
E. Zumbrunnen
Bern, Gerechtigkeitsgasse 44

Alle Bücher

BUCHHANDLUNG

Scherz

226



Bern, Marktgasse 25

Grosses Lager . Gute Bedienung . Prompter Bestelldienst

35/5

Kästeilet und Trefferteilet!

Beim Kästeilet im Justistal zieht man mittels Holz- «Brittlein», die in einem Säckchen stecken, das Los. Bei der Seva aber treten grosse, elektr. Trommeln in Aktion, weil es sich ja um nicht weniger als **22 369 Treffer im Werte von Fr. 530 000** handelt!

1 Los Fr. 5.— plus 40 Rappen für Porto auf Postcheck-Konto **III 10026**. Adresse: Seva-Lotterie, Marktgasse 28, Bern.

**SEVA-ZIEHUNG
4. NOVEMBER**



217 Dr. Emanuel Riggenbach
Heilverfahren. Welches für mich?
Preis Fr. 2.10. Von 25 Heilverfahren wird gesagt, worin ihre Absicht liegt und was man von jedem erwarten darf. Aus dieser Übersicht lassen sich die besten Möglichkeiten zur Heilung einer Krankheit finden.

Prof. H. Hanselmann und Dr. L. Paneth

Hygiene des Liebeslebens

Neuerscheinung Fr. 2.10. Die prominenten Verfasser dieser Schrift erfüllen das Verlangen nach verlässlichen Kenntnissen über das, was im Bannkreis des Liebeslebens und seiner Gesunderhaltung liegt.

Gebr. Riggenbach Verlag, Basel



158

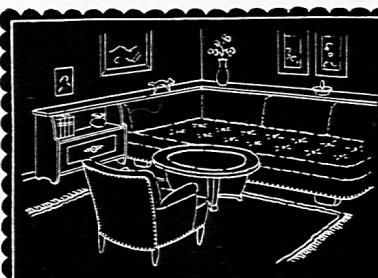
KURSE im Sept. und Okt. beginnen
Vor- und Diplom-
kurse. Handel, Verwaltg., Verkehr, Sekre-
tarat, Arztgehilfinnen. - Vorbereitg. f. La-
borantinnen- und Hau-beamtinnenschulen,
Technikum, Meisterprüfung. - Stellenvermittlung
Gratisprospekt Wallgasse 4 Tel. 307 66

Neue Handelsschule Bern



Herrenschuhe, extra be-
quem und
gutsgünstig.
Gebrüder Georges
Bern, Marktgasse 42
Bally-Vasano Schuhe

11



MEER-MÖBEL
zeigen wir in unserer neuen Ausstellung in
• HUTTWIL •
Verlangen Sie unsere Prospekte

